

Bruant lapon, *Calcarius lapponicus* (Linné, 1758)

Classification (Ordre, Famille) : Passériformes, Embérizidés.

Description de l'espèce

Le mâle adulte en plumage internuptial a le dessus de la tête brun fauve, rayé de noir sur les côtés, la nuque et l'arrière du cou d'un roux vif, souvent masqué par des bordures fauves. Le dos, le croupion et les scapulaires sont brun jaunâtre ou grisâtre rayé de noir, surtout dans la partie haute du dos. Il présente des sourcils roussâtres, un croissant auriculaire blanchâtre, le reste de la tête étant tacheté de noir (lisérés pâles). Le menton est blanc, les cotés du cou, de la gorge, et de la poitrine sont noires, masqués par des bordures blanchâtres. Les flancs sont rayés de brun et de noir, et le reste des parties inférieures sont blanc jaunâtre. Les rémyges sont brun noir avec des lisérés pâles, les grandes couvertures et secondaires internes sont roux vif et noires terminées de blanc, les couvertures moyennes noirâtres bordées de blanc, les petites couvertures bordées de roussâtre, les rectrices sont brun noir lisérées de roussâtre, les deux externes en partie blanches ou jaunâtres. La queue est nettement échancrée. Le bec est jaune à pointe noire, les pattes et l'iris sont brun foncé. L'observation d'oiseaux en plumage nuptial est exceptionnelle (un le 3 mai 1985 à l'île d'Ouessant). Le mâle est alors caractéristique, avec sa calotte, ses joues, et sa gorge noires, et sa nuque brune.

Il n'y a pas de dimorphisme sexuel chez cette espèce.

Le plumage des jeunes est beaucoup moins marqué que celui des adultes. La raie sommitale de la tête est jaunâtre.

La mue postnuptiale des adultes, complète, commence de mi-juin à fin août et se termine en Europe de l'Ouest en août. La mue post-juvénile est quant à elle partielle, de début juillet à août [bg7].

Le cri de l'espèce est typique (même s'il ressemble à celui du Bruant des neiges *Plectrophenax nivalis*). Il est émis la plupart du temps en vol et se décompose en deux notes : la première sèche et roulée, la seconde brève et claire (OdF, CD5/seq.43).

Longueur totale du corps : 15,5 cm. Poids : 24 g (extrêmes 18-29 g.) [bg26].

Difficultés d'identification (similitudes)

L'adulte en plumage hivernal, mais plus encore les juvéniles, sont très proches du Bruant des roseaux (*Emberiza schoeniclus*). Le Bruant lapon s'en distingue par une silhouette plus massive, une projection des rémyges primaires plus longue rendant l'apparence de la queue plus courte. La double barre alaire est également diagnostique. Les longues ailes du Bruant lapon génèrent un vol bondissant comparable à celui des alouettes. Le cri très particulier est certainement le caractère discriminant le plus évident.

Répartition géographique

L'espèce est polytypique. La sous-espèce *lapponicus*, qui transite et hiverne en France, niche en Scandinavie et en Sibérie [5]. La sous-espèce *subcalcaratus*, quant à elle, niche au Groenland et au nord du Canada. Sa présence en France, bien que non certifiée, est toutefois probable pour les oiseaux observés fin-août début septembre en Bretagne [5 ; bg19].

L'espèce est essentiellement présente en migration et en hivernage sur le littoral maritime du Nord-Pas-de-Calais jusqu'à la Vendée avec toutefois des secteurs privilégiés : Dunkerquois et Calaisis, Baie de Somme, Baie du Mont-Saint-Michel, Finistère (notamment l'île d'Ouessant), Baies de Bourgneuf et de l'Aiguillon... Plus au sud, les observations sont très exceptionnelles.

Les données d'hivernage à l'intérieur des terres sont particulièrement rares : Oise [3], Sarthe [1], Seine-et-Marne [2; 4] et Marne [6].

Biologie

Ecologie

Le Bruant lapon apprécie une grande variété de milieux ouverts à végétation rase. La présence de points d'eau à proximité semble toutefois nécessaire. En Baie du Mont-Saint-Michel, les bruants lapons fréquentent préférentiellement les prés-salés à *Limonium*, *Puccinellia maritima* et *Festuca rubra* mais s'alimentent également dans les chaumes et les labours proches de la côte. La végétation rase des landes littorales est également un habitat recherché, mais les chaumes post-culturels sont, après les prés-salés, les milieux les plus parcourus, certainement en raison des ressources alimentaires qu'ils procurent [5 ; bg26].

Comportements

L'espèce s'associe très fréquemment aux troupes mixtes d'alouettes des champs (*Alauda arvensis*), de pinsons des arbres (*Fringilla coelebs*) et du Nord (*Fringilla montifringilla*), de linottes mélodieuses (*Carduelis cannabina*) et de bruants jaunes (*Emberiza citrinella*). Lorsqu'il lui arrive d'être isolé, il manifeste alors une confiance remarquable, se plaquant au sol à l'approche d'une menace potentielle, comptant sur le mimétisme de son plumage pour passer

inaperçu. Dérangé, il s'envole en criant et effectue un large circuit pour revenir se poser à proximité de son point de départ. Les dortoirs nocturnes sont monospécifiques.

Les premiers migrateurs arrivent dans le courant du mois de septembre (exceptionnellement dès fin-août). Le pic du passage est atteint à la mi-octobre puis diminue pour s'achever à la mi-novembre. Une différence dans la phénologie migratoire a été constatée entre les régions nordiques (Nord et Picardie) et celles de l'ouest (Normandie et Bretagne). Les bruants lapons peuvent se regrouper en petites bandes, généralement de moins de dix individus, parfois jusqu'à une cinquantaine, voire une centaine d'individus (jusqu'à 200 en Baie du Mont-Saint-Michel au cours de l'hiver 1978-1979).

Reproduction et dynamique de population

L'âge de première reproduction est atteint à un an. Le nid, construit par la femelle et installé dans une dépression du sol ou sur un tertre, est constitué d'herbe, de mousse et de racines, et garni de crins et de plumes. La femelle pond généralement cinq à six œufs (extrêmes trois à sept). L'incubation, assurée par la femelle uniquement, dure 11 à 14 jours. Les jeunes s'envolent neuf à dix jours après l'éclosion, et deviennent indépendants sept à dix jours plus tard [bg7].

Régime alimentaire

Les Bruants lapons se nourrissent essentiellement des petites graines des plantes des milieux qu'ils fréquentent. Il n'est toutefois pas exclu que les migrateurs les plus précoces puissent éventuellement consommer quelques invertébrés (insectes) qui constituent leur nourriture principale en période de reproduction.

Habitats de l'Annexe I de la Directive Habitats susceptibles d'être concernés

1130 - Estuaires (Cor. 11.2 et 13.2)

1210 - Végétation annuelle des laissés de mer (Cor. 17.2)

1320 - Prés à *Spartina* (*Spartinion maritima*) (Cor. 15.2)

1330 - Prés salés atlantiques (*Glauco-Puccinellietalia maritimae*) (Cor. 15.3)

2190 - Dépressions humides intradunales (Cor. 16.31 à 16.35)

Statut juridique de l'espèce

Espèce protégée (Art. 1 et 5 de l'arrêté du 5 mars 1999), inscrite à l'Annexe II de la Convention de Berne.

Présence de l'espèce dans les espaces protégés

Une part importante des populations hivernantes de l'espèce stationne dans des espaces protégés notamment sur le littoral. Cette répartition est à relativiser en fonction de la difficulté de détection de ce bruant qui semble particulièrement recherché par les observateurs dans ses secteurs traditionnels d'hivernage ou de passage.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

La population européenne est estimée à plus de 5 800 000 couples et semble stable entre les années 1970 et 1990. Toutefois, l'évolution des populations russes qui constituent la plus grande part des effectifs européens, n'est pas connue. Les populations scandinaves sont également considérées comme stables entre 1990 et 2000 [bg2].

En France, l'hivernage concerne des effectifs assez fluctuants de quelques dizaines à quelques centaines d'individus (maximum 300 observés en janvier 1979, mais seulement 78 au cours de l'hiver 2001-2002). Ces fluctuations, difficiles à expliquer, ne semblent pas devoir être imputées aux seules fluctuations climatiques [6 ; bg19].

Menaces potentielles

Il n'existe pas actuellement de menaces avérées pour cette espèce, les milieux favorables étant encore largement répandus. On note, toutefois, que l'abandon de certaines pratiques peut provoquer une diminution sensible des observations de l'espèce. C'est, par exemple, le cas de l'île d'Ouessant, où l'abandon progressif de la culture des céréales associé à l'enfrichement par les ronces et les fougères à la fin des années 1990 ont fait fortement chuter les observations de l'espèce qui passe probablement en nombre équivalent, mais stationne en nombre beaucoup plus faible. La remise en culture récente de plusieurs parcelles sur l'île n'a pas encore permis d'inverser la tendance.

Propositions de gestion

L'absence de retournement des chaumes à l'issue de la récolte dans les parcelles cultivées situées à proximité immédiate du littoral est certainement une mesure intéressante à préconiser partout où cela est possible (le retournement des chaumes est obligatoire dans les monocultures de maïs).

Etudes et recherches à développer

Le questionnement concernant la destination hivernale des bruants lapons qui transitent à l'automne par la pointe de la Bretagne reste entier. Une étude spécifique sur ce thème mériterait d'être menée.

Bibliographie

1. LAPOUS, E. (1988).- Le Bruant lapon *Calcarius lapponicus* dans la Sarthe : premier cas d'hivernage en France continentale. *Alauda* 56: 437-438.
2. LE MARECHAL, P. & LESAFFRE, G. (2000).- *Les oiseaux d'Île-de-France. L'avifaune de Paris et de sa région*. Delachaux et Niestlé, Paris. 346 p.
3. ROUGEOT, P.C. (1962).- Passage automnal de Bruants lapons dans l'Oise. *L'Oiseau et la Revue Française d'Ornithologie* 32: 182-183.
4. SIBLET, J.P. (1984).- Première observation du Bruant lapon (*Calcarius lapponicus*) dans le sud Seine-et-Marnais. *Bulletin de l'Association des Naturalistes de la Vallée du Loing et du massif de Fontainebleau* 60: 44.
5. YESOU, P. (1983).- Le Bruant lapon *Calcarius lapponicus* en Bretagne, avec une discussion sur sa répartition et ses migrations et dans le reste de l'Europe. *Alauda* 51: 161-178.
6. ZUCCA, M., PAUL, J.P. & Le CMR (2008).- Les observations d'oiseaux migrateurs rares en France. 4e rapport du CMR (année 2005). *Ornithos* 15: 2-33.